

WATER POLO

Championnes de l'Inter-région

Les filles de Bourges ont décroché, à l'issue de leur deuxième année de pratique, le titre de championne de l'Ouest...

Elles ont, au cours de la saison, rencontré les équipes d'Angers, du Mans, de Bonneval et de Rennes. L'objectif est atteint au terme d'une belle saison auréolée de 6 victoires pour 2 défaites. Il aura fallu batailler dur pour ramener cette coupe à Bourges et attendre le dernier match pour s'en accaparer!

La dernière rencontre était capitale pour les Némos, face au Mans et les berruyères se sont déplacées dans la Sarthe avec la ferme conviction d'en revenir victorieuse.

Surprises par le peu d'opposition en ce début de match, elles terminent la période avec une confortable avance de 4 buts à 1, Caroline, placée à la pointe et appuyée par Vanessa, trouvant à 3 reprises le fond des filets.

La deuxième période était loin d'être acquise, puisqu'une mancelle restée sur le banc, allait faire son entrée et modifier le cours de la rencontre, Le Mans revenant peu à peu au score sans rencontrer beaucoup de résistance et prenant même la tête. A 4 minutes du coup de sifflet final, le tableau d'affichage indiquait un 9 à 6 pour Le Mans. Les Némos commencèrent à réagir, à l'image de Carole qui, après s'être démarquée sur une aile, surprend la gardienne par un tir bien appuyé mais à une minute et vingt secondes du terme les mancelles menaient encore 9 à 7. L'incroyable s'est alors produit : Vanessa réduit le score, suivi par Caroline et les 2 équipes étaient à égalité. Malgré un temps mort demandé par le coach manceau pour stopper l'hémorragie, rien n'arrêta les Berruyères dans leur détermination et c'est à 15 secondes de la fin du match que Cassandra offre la victoire et par la même occasion le titre de championne.

Ont participé pour ce dernier match : Graziella DE SOUSA, Emilie BESNARD, Sixtine MICHEL, Carole VAULT, Caroline DALBIN, Elodie FAVIERE, Cassandra JOLY, Anne MOREAU, Vanessa AMAR, Julia TALISIER

CLASSEMENT

Rang	Equipe	Pts	J.	G.	Ŋ.	P.	ВР	ВС	DIF.
1	AC BOURGES	18	8	6	0	2	81	65	16
2	ENTENTE 49	18	8	6	0	2	74	53	21
3	CN LE MANS	15	8	5	0	3	83	66	17
4	ENTENTE B.C.V.C.	9	8	3	0	5	60	76	-16
5	BRETAGNE	0	8	0	0	8	39	77	-38

